



COMMUNIQUE DE PRESSE

LANCEMENT DES OPERATIONS DE RACHAT ET DE LA NOUVELLE EMISSION D'OBLIGATIONS DU GROUPE RESIDE ETUDES

Paris, le 02 décembre 2015

Compte tenu de la bonne conjoncture actuelle des marchés obligataires, Réside Etudes Investissement (la « **Société** »), maison mère du Groupe Réside Etudes (le « **Groupe** »), étudie la possibilité de réaliser une nouvelle émission obligataire cotée par voie de placement privé auprès d'investisseurs institutionnels. Sous réserve des conditions de marché et de l'obtention d'un visa de l'Autorité des marchés financiers (« **AMF** ») sur un prospectus d'admission, les obligations émises auraient une maturité de 7 ans à compter de leur date d'émission (les « **Obligations** »).

Cette émission obligataire, d'un montant minimum de 10 millions d'euros, aurait pour but de continuer de diversifier et d'allonger les sources de financement du Groupe par le moyen d'une opération de rachat concomitante de tout ou partie des obligations émises le 23 octobre 2013 venant à échéance en 2019 (Code ISIN FR0011594704) (les « **Obligations 2019** ») et de permettre au Groupe, en particulier, de poursuivre le financement de sa stratégie de développement à l'international, de se donner la possibilité de réaliser des opérations de croissance en France ou dans des pays limitrophes et, de manière résiduelle, de financer sa stratégie de développement sur le marché des résidences seniors.

Ainsi, concomitamment au placement privé des Obligations auprès d'investisseurs institutionnels, la Société entend proposer à l'ensemble des porteurs le rachat de leurs Obligations 2019, à compter de ce jour et jusqu'au 16 décembre 2015 (la « **Période de Rachat** ») aux conditions suivantes :

- **Montant nominal minimal du rachat** : seuil minimum indicatif de 14 000 000 euros à l'entière discrétion de la Société.
- **Montant nominal maximal du rachat** : 44 000 000 euros.
- **Prix de rachat par Obligation 2019** : valeur nominale des Obligations 2019 majorée des intérêts courus à la Date de Rachat et augmenté d'une prime constituée (i) de la différence entre les coupons restant à payer des Obligations 2019 et des Obligations, actualisées au taux des emprunts de l'Etat français de durées correspondantes, et (ii) une prime de minimum 0,30% de la valeur nominale.

Ce rachat serait par ailleurs réalisé sous condition suspensive du règlement-livraison des Obligations.

La Société se réserve la possibilité de modifier, ou renoncer à, certaines ou l'ensemble de ces conditions.

Les porteurs d'Obligations 2019 sont invités à se rapprocher de la Compagnie Financière Jacques Cœur, qui agit en tant qu'Agent coordinateur de l'opération de rachat des Obligations 2019. En fonction des indications reçues, la Société pourra décider de procéder ou non au rachat de tout ou partie des Obligations 2019 qui lui auront été présentées.

Le calendrier et les modalités définitifs du rachat des Obligations 2019 et de l'émission des Obligations feront l'objet d'un deuxième communiqué de presse de la Société.

Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ni au Japon

AVERTISSEMENT

Ce communiqué et les informations qu'il contient ne constitue ni une offre de vente, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription des obligations dans un quelconque pays, en particulier aux Etats-Unis. La diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays faire l'objet d'une réglementation spécifique et les personnes en possession de ce communiqué doivent s'informer des restrictions applicables et s'y conformer.
